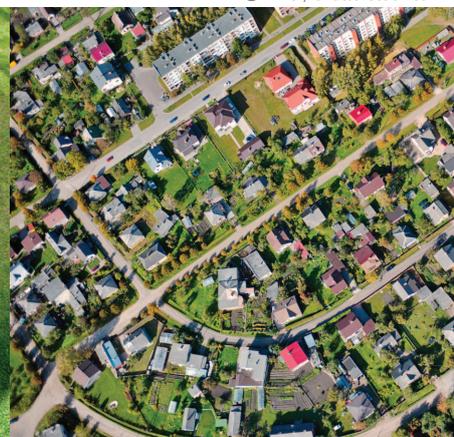


Horizon pluriel

Education et promotion de la santé en Bretagne

Santé environnementale : promouvoir la qualité de vie dans toutes ses dimensions

© Miks / shutterstock.com



© Andrest / shutterstock.com



© MmemosyneM / shutterstock.com

numéro 23

© Lightspring / shutterstock.com

« La santé environnementale (environmental health) comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».

Bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 1994, conférence d'Helsinki

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET CONFIANCE PARTENARIALE

S'attacher à la santé environnementale requiert une réflexion plurielle, elle passe par la mobilisation d'un partenariat intersectoriel. Chacun des secteurs d'activité possède sa propre culture, sa temporalité singulière, son mode d'organisation, sa sémantique, ses enjeux. L'angle employé pour approcher la santé environnementale ondoie selon les représentations, très variables d'un milieu à l'autre. Certains lient la santé à l'état de l'environnement, parlent d'hygiène environnementale ou encore de connaissance et de réduction des risques sanitaires... D'autres font référence à la cohésion sociale, arguant de l'aspect « patrimoine collectif » de la santé environnementale. D'autres encore puisent dans l'approche holistique du développement durable, considérant la santé environnementale comme un système global équilibré entre les pôles social et environnemental en « contraignant » le secteur économique à agir dans le respect de ceux-ci.

Cette brève mise en perspective des champs de représentations et d'intérêts autour de la santé environnementale conduit à s'interroger sur le cadre partenarial à construire a priori pour entreprendre sérieusement un raisonnement collectif sur cette problématique complexe.

Comme souligné précédemment, associer au sein d'un partenariat des acteurs de cultures différentes, parfois antagonistes, constitue un réel défi. Ce pari relève essentiellement de la capacité des protagonistes à construire un contrat de confiance entre eux. Il s'agit pour ceux-ci de prendre le temps de se connaître pour ensuite se reconnaître, voire s'apprécier. Ce temps de maturation du partenariat permet aux associés, dans l'avenir, de gagner en efficience pour répondre, par exemple, à des appels à projets, mais aussi pour dépasser des aléas avec succès.

Divers points de vigilance permettront au partenariat de conserver sa sérénité : la mise en place d'un système décisionnel partagé, la traçabilité des décisions et de leur application, une mémoire partagée des actes du partenariat, un respect des temporalités et cycles de chacun (par exemple les échéances électorales), l'affichage des enjeux propres à chaque acteur, l'équité dans la circulation de l'information, la mise au point d'une gouvernance intra-partenariale favorable au maintien de la confiance. Dans le cas précis du partenariat chargé d'instruire la problématique de la santé environnementale, un temps devrait être consacré à la mise à plat de la sémantique pour permettre aux partenaires de se comprendre et d'éviter en cela les quiproquos.

L'insolence créative de tous les partenariats intersectoriels devrait être de pouvoir regarder au-dessus des murs pour partager l'horizon du futur en prenant tous les risques de ceux qui partagent la confiance comme patrimoine. ■

DOMINIQUE-PAULE DECOSTER
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE MONS / BELGIQUE

Préoccupation de plus en plus prégnante en santé publique, la santé environnementale fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion partagée entre les milieux institutionnels, les milieux de la recherche et le terrain. En Bretagne, des dispositifs, des temps et des lieux d'échanges* se multiplient pour faire la part belle aux questions relevant de ce champ. A cet effet, différents concepts et manières d'agir se croisent, se rejoignent, se disputent.

Entendue au sens de l'OMS, la notion de santé environnementale renvoie à des approches globales et positives, comme la promotion de la qualité de vie ; elle recouvre les dimensions physique, mentale et sociale de la santé. C'est dans cette perspective et en référence à la définition de l'OMS** que le présent dossier vous propose d'explorer les questions que soulève l'intervention dans le domaine de la santé environnementale. Vous y trouverez :

- un entretien avec Anne Vidy, coordinatrice du Programme Régional Santé Environnement (PRSE) Bretagne,
- des témoignages du terrain,
- une réflexion sur les enjeux sociétaux de l'éducation relative à la santé environnementale,
- une « controverse » interrogeant les approches centrées sur la gestion des risques (par Philippe Lecorps, psychologue, ancien professeur à l'EHESP)

* En mars 2012, à Vannes, s'est tenu un séminaire régional réunissant les décideurs et les acteurs de terrain autour de la problématique « Education à la santé environnementale & Inégalités sociales de santé ». Organisé à l'initiative de l'IREPS, il a bénéficié du soutien de l'ARS Bretagne, du Conseil régional de Bretagne, de la Mutuelle Radiance et du CNFPT. Les actes du séminaire sont disponibles en ligne : <http://www.codes56.org/Education-a-la-sante,150>

** Définition proposée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1994, lors de la Conférence d'Helsinki (cf. citation p.1)

SOMMAIRE

EDITORIAL

Santé environnementale et confiance partenariale
Dominique-Paule Decoster

p.2

EXPERIENCES

Le programme régional santé environnement de Bretagne (PRSE) et la promotion de la santé
Entretien avec Anne Vidy

p.4

La santé environnementale et le bruit : une réponse originale de prévention
Entretien avec Yann Menot et Jacques Sichler

p.5

Accompagner les personnes en perte d'autonomie : vers un projet de santé environnement
Selon le témoignage de Thérèse Lebrun

p.6

Favoriser le bien vivre ensemble et agir sur l'environnement social en tant que bailleur social
Entretien avec Valérie Léger

p.7

ANALYSE

L'éducation relative à la santé environnementale : agir sur les liens entre vulnérabilités sociales et santé environnementale
Erika Denoual

p.9

Le jardinage au naturel c'est bon pour la santé
Vincent Lefebvre

p.8

MARQUE-PAGE
p.12

CONTROVERSE

Trois tasses de café pour vivre plus !
Philippe Lecorps

p.11

Le programme régional santé environnement de Bretagne (PRSE) et la promotion de la santé

Anne VIDY, Ingénieur du génie sanitaire, ARS Bretagne

Entretien réalisé par Marie Sauvion, IREPS Bretagne



Que recouvre le concept de santé environnementale dans le PRSE ?

Le concept de santé environnementale peut être compris différemment. En France, notamment dans le Plan National Santé Environnement, on l'entend comme les interactions entre l'homme et son environnement et les effets sur la santé liés aux conditions de vie. Il est traité majoritairement sous l'angle des risques et la réduction des expositions sans référence à la notion de qualité de vie (présente dans la définition de l'OMS et reprise dans le PRSE Bretagne)

déterminée par les facteurs chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Le périmètre du PRSE a du également être délimité en fonction des politiques existantes.

Comment est articulé le PRSE avec le Plan Régional de Santé ?

Le PRSE est le volet de la politique de santé relatif aux déterminants environnementaux de la santé. La Santé environnement fait partie des thématiques prioritaires définies dans le Plan Régional de Santé.

Quels sont les liens entre la santé environnementale et le concept de développement durable ?

Il y a souvent une confusion qui est faite entre environnement et développement durable. Le développement durable, conjugue l'ensemble des enjeux qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux, et intègre les aspects santé. Les enjeux à long terme sont ici largement pris en compte.

Comment est prise en compte la dimension « promotion de la santé » dans le cadre du PRSE ?

L'approche « promotion de la santé » est relativement nouvelle en santé environnementale, et dans tous les cas méconnue. Elle a progressivement été introduite dans le PRSE, grâce notamment à la concertation avec les acteurs locaux. On peut faire le lien avec chacun des axes de la charte d'Ottawa.

« L'élaboration d'une politique publique favorable à la santé » est un axe fondamental dans le PRSE qui se veut la référence en matière d'enjeux en santé environnement. La commission de « coordination des politiques publiques en matière de prévention » vise ainsi à articuler les différentes politiques en interaction avec le PRSE. En ce sens, le partage du pilotage du PRSE entre la préfecture de région, le conseil régional et l'agence régionale de santé, est un atout.

La « création de milieux favorables » est par essence la vocation du PRSE.

« Le renforcement de l'action communautaire et le développement des aptitudes personnelles » supposent le développement d'actions de proximité et la co-construction des actions avec les participants.

Plus larges que les inégalités sociales de santé, on parle d'inégalités environnementales, notamment territoriales, et de vulnérabilités spécifiques en fonction de l'âge, de l'état de santé et du statut social des personnes. La dimension sociale est ainsi prise en compte.

Le PRSE a besoin de s'enrichir avec les valeurs et les principes de promotion de la santé et de travailler sur le caractère non-anxiogène des messages proposant une vision plus globale et positive de la santé.

Avez-vous des exemples d'actions qui concilient l'éducation à l'environnement et la promotion de la santé ?

Un projet est mené conjointement par la Ville de Brest, la Maison du Libre, le CHU et Les petits débrouillards au sein d'un quartier défavorisé. Il s'agit d'apprendre aux habitants à fabriquer leurs propres capteurs d'humidité pour répondre à une problématique d'humidité dans les logements. Les habitants ont ainsi la possibilité de suivre l'humidité dans leur logement en temps réel par Internet - la ville ayant parallèlement une politique d'accès à Internet. En cas de problèmes repérés, ils peuvent se retourner vers le bailleur social ou solliciter les petits débrouillards pour bénéficier d'une médiation et de conseils sur la façon de gérer leur logement.

Dans le cadre d'un projet en cours d'aménagement de la halte ferroviaire de Pontchaillou à Rennes¹, a été développée une démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) telle que promue par l'OMS. La démarche a conduit à proposer aux décideurs d'aménager le quartier dans une perspective de santé globale, intégrant des espaces de repos, de restauration, de rencontres, des déplacements (...), ainsi qu'un lieu dédié à la promotion de la santé.

Enfin, le PRSE intègre une sensibilisation des femmes enceintes à la santé environnementale. Au départ, il s'agissait d'informer sur les risques liés aux produits chimiques de consommation courante. On s'est aperçu qu'il y avait pléthore de messages véhiculés selon différents vecteurs, souvent segmentés, parfois anxigènes, qui amènent à s'interroger sur l'efficacité de ces dispositifs d'information et l'intérêt de juxtaposer une information de plus. Face à ce constat, nous avons décidé de privilégier une approche de promotion de la santé, globale et positive, à partir des besoins et attentes des femmes enceintes.

Toutes les mesures en faveur de l'environnement, sont-elles bénéfiques pour la santé ?

De manière générale, quand c'est bon pour l'environnement, c'est bon pour la santé. Toutefois, il existe quelques exceptions.

Ainsi par rapport aux enjeux climatiques, on a tendance à préconiser la réduction des dépenses d'énergie, par exemple en calfeutrant les habitations, ce qui peut se faire au détriment de la qualité de l'air intérieur.

Dans l'autre sens, nous effectuons la chloration de l'eau potable pour des raisons de santé publique, pour prévenir les risques microbiologiques, or en termes d'environnement, cela a un impact négatif sur les écosystèmes.

Ceci montre l'importance de bien peser les bénéfices et les risques de chaque solution, pour arriver à des choix acceptables à la fois du point de vue de l'environnement et de la santé des populations. Ce qui nous

renvoie une fois encore au développement durable, dont l'objectif est d'assurer une vie plus saine et épanouie aux générations actuelles et futures en conciliant les différents enjeux. ■

¹ Le projet bénéficie d'un large partenariat associant l'EHESP, la Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Conseil régional, l'association S2D (Santé développement durable), le CHU et le centre collaborateur de l'OMS pour les villes santé francophones.

La santé environnementale et le bruit : une réponse originale de prévention

Interview avec Yann Menot, responsable Activité Promotion de la Santé – Mutualité Française Bretagne et Jacques Sichler, chargé du développement artistique MJC Antipode – Rennes, réalisé par Isabelle Arhant, Mutualité Française Côtes d'Armor

Pouvez-vous me dire en quelques mots ce qu'est votre projet ?

Le bruit est la première pollution environnementale, ressentie comme telle, encore aujourd'hui. En revanche, pour la plupart des personnes la musique ne fait pas partie du bruit... On pense à se protéger du bruit mais pas de la musique considérée comme un plaisir et non comme un risque. Et pourtant la musique forte constitue un danger pour la santé.

Il faut encore travailler la prise de conscience (à l'image du port de la ceinture de sécurité il y a 20 ans...), c'est un phénomène très générationnel (aujourd'hui il est fréquent de voir le port du casque au ski chez les moins de 25 ans, pour les plus âgés ce n'est même pas envisageable !). Notre but est de sensibiliser les jeunes pour leur permettre de préserver leur plaisir d'écouter de la musique plus longtemps.

Aujourd'hui, l'exposition à la musique est de plus en plus prégnante : 67% des 13-25 ans écoutent de 1 à 4 heures de musique par jour. L'évolution des pratiques va très vite : 90% ont une bonne connaissance des risques mais ils l'associent peu à une question de santé, et de ce fait ne font pas de lien avec la nécessité de se soigner (acouphènes), et encore moins de se protéger !

Notre action se déroule sous la forme d'un « vrai » concert : on y fait de la sensibilisation... sans morale. Il est expliqué aux collégiens de 4ème et 3ème ou aux lycéens le fonctionnement du son, sa perception par l'homme, l'histoire de la musique... pour arriver aux risques auditifs et à leur prévention. Nous avons choisi de mener cette action conjointement entre un acteur de la santé - la Mutualité Française Bretagne - et 8 structures musiques actuelles, dont l'Antipode, afin de tenter de faire bouger les pratiques (port de bouchons d'oreille,...). Un accompagnement est ensuite proposé via les équipes éducatives (enseignants, infirmiers,...).

Pourquoi ou en quoi est-il un projet que vous classez en santé environnementale ?

Il aborde les jeunes dans leur environnement social. Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a pas que le concert, il y a une reprise en amont et en aval. La « réponse » est apportée par un « pair » musicien (forme



D.R.

d'identification, modèle, grand frère,...). Ce projet peut modifier l'environnement des jeunes, l'environnement dans lequel ils vivent. Ils peuvent en parler autour d'eux, diffuser le message, se mettre face à leur propre responsabilité (chacun fait ses choix).

Nous souhaitons montrer aussi aux plus jeunes, pour qui ce sera le premier concert, que cette 1ère fois se passe bien.

Nous resituons également la place qu'occupe la musique dans leur vie, dans leurs liens sociaux aussi bien que dans l'habillement ! En effet, seules les 10 dernières minutes parlent de prévention. La musique fait partie de l'environnement du jeune, d'identification à un groupe, d'environnement social.

Ici on ne parle pas de nuisance mais d'équilibre entre risque et plaisir (comme le préservatif).

Enfin nous travaillons également sur les représentations qui associent aussi musique forte et alcool, souvent liés à des dérapages. Nous abordons aussi les notions de tolérance, de responsabilité et le respect de chacun dans l'utilisation.

Quels prolongements estimeriez vous pertinents à votre action ?

Nous n'avons pas de lien à ce jour avec le milieu familial. Il serait sans doute intéressant de s'interroger sur comment cette question de la musique forte est-elle gérée au sein de la famille.

Nous pourrions réfléchir à une adaptation en spectacle familial ! ■



Accompagner les personnes en perte d'autonomie : vers un projet de santé environnement

Selon le témoignage de Thérèse Lebrun, Président-Recteur de l'Université Catholique de Lille

Interpellée par les phénomènes du vieillissement, de la vulnérabilité et de la perte d'autonomie, l'Université Catholique de Lille crée un site médico-social spécialisé dans la prise en charge de la dépendance. La construction de ce site donne lieu à un aménagement global ouvert à d'autres types d'activités et des populations variées, procurant au projet une dimension « santé environnement ».



L'évolution de notre société est marquée par le poids croissant des problématiques liées aux handicaps, au vieillissement et à la dépendance. L'Université Catholique de Lille, riche de sa pluridisciplinarité, a décidé de s'investir fortement dans ces thématiques en créant un pôle médicosocial universitaire "handicaps, dépendance et citoyenneté", au début des années 2000. « *Relever le défi de la prise en charge du vieillissement et du handicap dans notre société correspond bien à la mission spécifique d'une Université Catholique, dans son souci de contribuer à bâtir une société plus juste et plus humaine* », explique Thérèse Lebrun, Président-recteur de l'Université, économiste de la santé et initiatrice du projet.

Autour de cette thématique, et en collaboration étroite avec Lille Métropole Communauté Urbaine et les communes de Capinghem et de Lomme, l'Université Catholique de Lille a initié un projet global impliquant aménagement du territoire, innovation sociale, mixité des populations,

création d'activités et d'emplois nouveaux, mutualisation d'équipements (sociaux, sportifs, pédagogiques, culturels,...).

Ce projet s'inscrit dans la contribution de l'Université au développement économique et social de son territoire et de sa région. Il s'agit concrètement de créer un nouveau quartier de vie et de ville, à taille humaine, sur une zone de 140 hectares, aux portes de l'Hôpital Saint-Philibert à Lomme, l'un des deux sites du groupe hospitalier de 700 lits de l'Université Catholique de Lille : Humanité*.

Ainsi, à partir de janvier 2013, les structures sanitaires et médico-sociales existantes (Maison Jean XXIII, Centre Hélène Borel, La Vie devant Soi) verront s'installer à leur côté : des logements - aussi bien de l'habitat social que du privé -, de la résidence étudiante, une école d'infirmières et de cadres de santé, des commerces, des activités économiques, des équipements administratifs, culturels, sportifs. Petit à petit, dans cet espace faisant droit

aux questions du handicap, de la dépendance et du vieillissement, on verra se côtoyer des seniors, des personnes handicapées, des jeunes couples, des familles, des étudiants, etc.

Répondant aux exigences de la mixité sociale, de la densité urbaine et de la qualité environnementale, ce site, dénommé Humanité, sera demain un véritable quartier de ville où il fera bon vivre. « *Notre finalité n'était pas de construire une grande cité sanitaire et médico-sociale. Et même si le développement de commerces, de logements n'est pas du tout de notre ressort, nous avons l'ambition de faire en sorte que différents types d'activités viennent rejoindre le quartier, que la population arrive, et que chacun, à sa façon, puisse faire vivre le concept d'Humanité* ». ■

Propos recueillis par
Magdalena Sourimant, IREPS Bretagne

* <http://www.humanicite.fr>

Favoriser le bien vivre ensemble et agir sur l'environnement social en tant que bailleur social

Valérie LEGER, Chargée d'études sociales, Aiguillon construction
Entretien réalisé par Marie Sauvion, IREPS Bretagne

Que recouvre le concept d'habitat pour un bailleur social ?

L'habitat recouvre plusieurs dimensions notamment patrimoniales, techniques et relationnelles. L'habitat pour un bailleur social c'est construire les logements, les entretenir, mais aussi gérer la cohabitation et se préoccuper du vivre ensemble. Notre intervention a surtout une dimension préventive : elle consiste à faire en sorte que les systèmes de régulation entre les gens se mettent en place avant même une régulation par un tiers.

Quels sont les facteurs permettant un environnement favorable à la santé ?

C'est d'abord la capacité des habitants à réguler des conflits entre eux. Les gens ne se connaissant pas, tout bruit devient alors insupportable, voire très menaçant, alors qu'à partir du moment où ils ont la possibilité d'échanger entre voisins, certaines situations peuvent être rapidement dédramatisées. Les échanges favorisent l'acceptation de l'autre avec sa différence. Un immeuble qui vit bien, c'est un immeuble où l'on accepte de parler quand cela ne va pas, où l'on essaie de trouver des compromis.

Un autre facteur de santé est une bonne technique du bâti. Le bâtiment doit offrir des services de qualité pour favoriser le bien être chez soi et éviter des tensions. Par exemple un logement ne bénéficiant pas d'une bonne isolation acoustique, en laissant filtrer des bruits importants, peut générer du mal être chez certaines personnes.

Ce qui pourrait favoriser les relations entre les habitants, c'est l'aménagement extérieur des parties communes et des abords comme des espaces de rencontres pacifiés. Il y a un vrai enjeu et là on a des choses à développer en tant que bailleur social. Pour ce faire, nous travaillons avec l'Université de Rennes 2 sur les problématiques d'incivilité dans les espaces de vie partagés. On est aussi en train de réfléchir sur la manière dont les gens peuvent s'approprier les espaces communs et faire de la régulation entre eux. Il y a également une réflexion autour du lien à favoriser entre les habitants, dans une première occupation de logements neufs.

Quels sont les moyens dont vous disposez pour améliorer l'habitat ?

La question est comment on améliore le vivre ensemble. Pour cela on essaie de favoriser la convivialité. Un animateur social à Aiguillon construction propose aux habitants des activités diverses : la décoration de halls, un repas convivial en été, les balcons fleuris au printemps. Cela fait des émules, il y a des collectifs d'habitants qui s'organisent eux-mêmes pour faire vivre leur groupe d'habitation : le ramassage des châtaignes, la chasse aux œufs à Pâques... On s'intéresse à la question du lien social, guidé par une certaine logique : moins les gens ont peur les uns et des autres, plus ils seront capables d'échanger lorsqu'il y aura des difficultés. Le vivre ensemble a un impact positif sur les relations entre les personnes et leur environnement. Dans cette perspective, favoriser le lien social pourrait éviter certaines dégradations.

Tout bailleur social, en tant qu'acteur de la ville, participe à des projets communs qu'ils soient impulsés par lui-même ou par les directions de quartiers. L'environnement et la santé c'est tout cet ensemble : ce n'est pas que le bailleur social mais aussi les équipements de quartiers. On peut vivre dans un logement et se sentir très isolé si l'accès aux équipements de quartier est difficile.

En quoi cela participe d'une démarche de promotion de la santé des habitants ?

Sur les projets de démolitions/reconstructions des immeubles, nous prenons du temps sur plusieurs années pour aider les habitants à « digérer la nouvelle » et à se projeter dans leur futur logement et leur futur environnement. Nous avons ainsi pu mesurer l'écart qui peut exister entre notre logique de gestion immobilière et les attentes des personnes qui vont vivre dans un nouvel environnement. C'est une conjonction des deux vers laquelle il faut tendre. Il faut accepter de ne pas avoir la maîtrise de l'ensemble du projet. Pour le bailleur social il s'agit donc de changer de posture. Ce n'est pas simple car les gens n'ont pas forcément conscientisé ce qui fait l'équilibre de leur vie et on leur pose des questions sur ce qui est important pour eux. La démolition reconstruction fait violence. C'est très rare que les familles le perçoivent comme une opportunité de changement même quand elles reconnaissent des défauts du logement dans lequel elles vivent. Notre rôle consiste alors à les accompagner à « penser » leur futur espace de vie, toujours dans l'objectif d'anticiper toute sorte de mal-être lié aux conditions d'habitat.



© Mika Heittola / shutterstock.com

Pour la construction de bâtiments neufs, on pourrait imaginer la mise en place des espaces destinés à un aménagement partagé et concerté avec les habitants. Ils ne seraient ainsi pas tous pré-pensés avec notre logique qui peut être assez décalée des attentes et des usages des futurs habitants. ■

Le jardinage au naturel c'est bon pour la santé

Les pesticides sont des produits chimiques conçus pour détruire les « ennemis » des cultures. Cependant, bien au-delà de leur cible, ils sont à la fois nocifs pour l'environnement et la santé. 1 million d'ha en France est aujourd'hui cultivé en agriculture biologique et chez les particuliers, il est tout à fait possible de s'en passer en utilisant les principes du jardinage au naturel. L'association régionale Eau & Rivières de Bretagne développe de nombreuses actions pour promouvoir les techniques alternatives aux pesticides.

Les recherches évaluent à moins de 1 % la part de pesticides qui entre en contact avec l'organisme ciblé ! Ce qui veut dire que 99 % des substances déversées se dispersent inutilement dans notre environnement ! On retrouve des résidus de pesticides dans les aliments, l'air ambiant, dans les sols, dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Même à des doses faibles, les pesticides peuvent être toxiques pour l'homme. Les effets peuvent se manifester immédiatement (intoxication aiguë) ou par expositions répétées (intoxication chronique). Ce sont les agriculteurs, les horticulteurs, les agents des espaces verts et les jardiniers les plus exposés à ce risque.

En respectant quelques principes simples, s'affranchir des pesticides est tout à fait possible. Des centaines de jardiniers utilisent ces techniques tous les jours pour produire des fleurs ou des légumes sans détériorer leur environnement et leur santé. Conscientes de l'enjeu, de plus en plus de collectivités se lancent dans une gestion de l'espace urbain sans produits phytosanitaires.



Eau & Rivières de Bretagne

Depuis une dizaine d'années le mouvement associatif a multiplié les outils et les actions afin d'informer les citoyens sur la dangerosité des produits phytosanitaires et promouvoir les alternatives aux pesticides.

En collaboration avec la Maison de la consommation et de l'environnement nous sommes invités par les lycées agricoles et horticoles pour des interventions qui visent à informer les futurs utilisateurs de l'impact des pesticides sur l'eau, l'environnement et la santé, ainsi qu'à échanger sur les moyens de protection et les alternatives. En ce sens, nos interventions participent à la prise de conscience et font contrepoint à un environnement où prédominent les firmes phytosanitaires. Avec certains établissements, les associations vont au-delà de la simple intervention en mettant en place un plan de désherbage sans pesticides. Le lycée devient ainsi un endroit où se développent de nouveaux savoir-faire et un lieu de mobilisation pour changer de pratique.

Au niveau des écoles primaires, différentes associations développent des animations qui sont l'occasion de créer des espaces jardin et de se confronter avec les difficultés et les joies du jardinage. Ces animations



Eau & Rivières de Bretagne

sont l'occasion de découvrir la gestion de l'eau au jardin, la gestion des herbes dites mauvaises, la gestion des parasites des cultures et de se confronter réellement aux différentes contraintes. Ainsi, les élèves tentent de trouver des réponses aux problèmes qui leur sont posés par la gestion de leur espace jardin. Il n'y a pas mieux que le faire pour développer savoir et savoir-faire.

En direction des jardiniers, Eau & Rivières de Bretagne organise une grande fête du jardinage au naturel qui réunit plusieurs milliers de personnes chaque année autour de conférences, d'ateliers, d'expositions et d'échanges de savoir-faire.

Au niveau du grand public, à l'initiative des communes qui le souhaitent, nous mettons en place des opérations « ma ville est belle sans pesticides » qui sont autant d'occasions de découvrir les techniques mises en place par les communes pour diminuer l'utilisation de phytosanitaires, mais aussi les principes du jardinage au naturel, le matériel de désherbage mécanique utilisable par les collectivités ou les particuliers, d'organiser des ateliers de semis de pelouse fleurie... d'avoir un autre regard sur son quartier et sa ville et comprendre la nouvelle gestion des espaces verts. ■

Vincent Lefebvre
Eau & Rivières de Bretagne

Pour transmettre et diffuser leurs connaissances et leurs expériences, les associations d'éducation à l'environnement ont mis en place des expositions itinérantes sur la question et ont rédigé de nombreux livrets ou fiches pédagogiques souvent téléchargeables sur internet.

Liens utiles :
<http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/>
<http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/index.php?91>
<http://www.jardineraunaturel.org/>

L'éducation relative à la santé environnementale : agir sur les liens entre vulnérabilités sociales et santé environnementale

La notion de santé environnementale met en exergue l'existence d'interactions entre la santé et l'environnement. Au 5ème siècle avant J-C, Hippocrate, dans son Traité « Air, eaux, lieux », avançait déjà l'idée de l'influence du milieu de vie sur la santé. Aujourd'hui, notre manière de concevoir les relations entre l'environnement et la santé a considérablement évolué, passant d'une vision hygiéniste à une vision globale de promotion de la santé qui considère l'environnement comme un déterminant essentiel de la santé.

De la pertinence d'une approche éducative centrée sur l'empowerment et la participation

La charte européenne de l'environnement et de la santé, élaborée en 1989 par l'OMS, énonce que « *bonne santé et bien-être exigent un environnement propre et harmonieux dans lequel tous les facteurs physiques, psychologiques, sociaux et esthétiques tiennent leur juste place. L'environnement devrait être traité comme une ressource aux fins de l'amélioration des conditions de vie et du bien-être* ». On perçoit ici le rôle très large attribué à l'environnement dans sa relation à la santé, et notamment dans l'émergence et développement d'inégalités sociales de santé. Nous ne sommes pas tous exposés de la même manière aux facteurs de stress environnementaux, ni égaux face à ces derniers. Ces inégalités environnementales recouvrent différentes formes : exposition aux risques naturels et anthropiques, privation de certains biens et services communs, dégradation du cadre de vie, déficit de capacité d'action sur l'environnement. Elles ne sont pas non plus dissociables des inégalités sociales, les populations les plus défavorisées étant aussi les plus concernées par les inégalités environnementales¹. Ce cumul des formes de vulnérabilité a un impact conséquent sur le bien-être et la qualité de vie. Les inégalités de pouvoir – qui correspondent ici à la capacité plus ou moins grande, pour les individus, d'agir sur leur environnement – englobent les autres formes d'inégalités environnementales. En effet, elles peuvent être constatées aussi bien dans l'aménagement d'un territoire, qu'en ce qui concerne l'accès à certaines ressources ou dans la manière de se prémunir contre un risque.

A ce titre, l'éducation relative à la santé environnementale se définit comme une approche éducative permettant d'agir sur les inégalités de pouvoir, en ce qu'elle tend à renforcer la capacité d'action des individus et des groupes. Selon L. Sauvé et H. Godmaire², elle « *est un processus qui vise à optimiser le rapport des personnes et des groupes sociaux aux réalités qui se situent à l'interface entre l'environnement et la santé. On retrouve ici une conception de la « santé environnementale » qui va bien au-delà d'une préoccupation de gestion de la santé publique par la prévention des atteintes à la*



© Andres / shutterstock.com



© MnemosyneM / shutterstock.com

santé (maladies, nuisances) par les agresseurs environnementaux, vers une vision plus écosystémique et responsable ». Dans ce cadre, l'empowerment constitue une stratégie centrale d'intervention, en ce qu'elle vise à accroître le pouvoir des populations sur leur environnement et leur santé, ainsi qu'à réduire les inégalités sociales d'accès à un environnement favorable à la santé. Cette stratégie met l'accent sur la participation, processus par lequel les individus et les groupes sont amenés à prendre conscience de leur milieu de vie, ainsi qu'à acquérir les capacités à se forger une opinion sur les liens entre leur environnement et leur santé, à identifier les leviers d'action possibles, à mobiliser les différents niveaux de responsabilité pour agir, et à intervenir dans le débat public concernant les questions de santé environnementale. D'autre part, la participation suppose « *la légitimation de divers types et modes de construction de savoirs* », soit la co-construction des savoirs entre les différents acteurs concernés – acteurs de terrain, citoyens, pouvoirs publics, scientifiques – permettant ainsi « *une appréhension globale des réalités et la conception de projets d'intervention plus appropriés* ».

Développer des interventions en éducation relative à la santé environnementale : quelques préalables

La santé environnementale est un vaste champ d'intervention, qui regroupe une diversité d'acteurs, chacun ayant ses propres représentations, ainsi que ses propres principes et manières d'agir. Il faut donc aller dans le sens d'un décloisonnement entre les différents acteurs du champ de la santé environnementale, afin de favoriser une approche transversale de la thématique santé-environnement. Pour ce faire, un travail autour du partage d'une culture commune entre les différents acteurs doit être développé. La multiplication des acteurs, avec leurs logiques et contraintes propres, rend cette construction commune complexe, et nécessite le développement d'espaces d'échange et de dialogue. Par ailleurs, il conviendrait de favoriser le transfert de connaissances, qui permettrait une meilleure diffusion et appropriation, par tous les acteurs, des enjeux de santé environnementale.

La littérature sur les liens entre environnement et santé, et sur les méthodes contribuant à réduire les inégalités de santé, s'enrichit régulièrement de contributions incitant à la mise en œuvre d'actions fondées sur des démarches de promotion de la santé. Il serait donc important que les acteurs du champ de la santé environnementale soient formés aux concepts, méthodes et principes d'intervention de la promotion de la santé. Cette formation les aiderait à se détacher d'une approche de la santé environnementale uniquement centrée sur les risques et les comportements individuels – approche dont on connaît depuis longtemps la limite en éducation pour la santé – au profit d'actions éducatives mettant l'accent sur une approche positive et globale de la santé et de l'environnement. ■

Erika Denoual
stagiaire IREPS Bretagne, étudiante en Master II
« Promotion de la santé et développement social »



¹ Deguen S, Projet Equit'Area – EHESP.

² Sauvé L, Godmaire H, L'éducation relative à la santé environnementale : une approche holistique et participative. *EcoHealth* 2004 ; 1 Suppl 2 : 35-46.

Trois tasses de café pour vivre plus !

On ne veut plus courir de risque ! Oui, mais quel risque veut-on éviter ? En épidémiologie, le risque renvoie à la probabilité de survenue d'un fait ou d'un danger. Il permet d'établir des liens entre des situations, voire des comportements et leurs effets pathologiques potentiels.

Le risque, catégorie centrale de la prévention, se présente comme catégorie neutre, fruit de calculs scientifiques dont l'objectivité est indiscutable. Pour autant, cette catégorie est construite par des experts qui appartiennent à notre monde. Pour Bernard Cassou : « Derrière la pseudo-objectivité des experts se cachent des parti-pris, des logiques professionnelles et scientifiques avec lesquels s'élaborent les interventions sociales »¹.

Certaines études mesurent des résultats attendus. Le *British journal of sports Medicine* informe que tout téléspectateur âgé de plus de 25 ans réduit son espérance de vie de 22 minutes pour chaque heure passée devant le petit écran⁴. La pratique de la marche une demi heure par jour procure deux ans d'espérance de vie supplémentaire. Boire trois tasses de café par jour diminuerait les risques de décès. Les adultes de 50 à 71 ans qui boivent au moins trois tasses de café par jour pourraient voir leur risque de décès diminuer de 10% par rapport à ceux qui n'en consomment pas, selon une étude de l'institut national du cancer américain⁵. Toutefois, très humblement ces chercheurs mettent en garde contre le fait qu'ils ne peuvent pas être certains, scientifiquement parlant, que la consommation de café prolonge la vie⁶. C'est regrettable parce que en additionnant les minutes gagnées en fuyant la télévision et en marchant consciencieusement, une tasse de café à la main, chacun aurait pu améliorer à volonté son *budget temps* de vie sans incapacité.

Dans *The question of evidence in health promotion*², article publié dans le *Health promotion international*, à Oxford en 2000, Dennis Raphael, professeur au département des sciences de la Santé publique de l'université

de Toronto, s'interroge sur le rôle de l'idéologie en promotion de la santé. Il présente ainsi en deux tableaux contrastés les recommandations sur les chemins à emprunter pour être en bonne santé. Ainsi, Liam Donaldson, British Officer Medical, énumère les comportements nécessaires pour vivre en santé. Ses travaux reprennent peu ou prou l'ensemble des injonctions hygiénistes habituelles : « ne pas fumer, manger équilibré avec quantité de légumes et de fruits, boire de l'alcool modérément, développer l'activité physique, gérer le stress en discutant et se reposant, avoir une vie sexuelle avec protection, ne pas négliger les dépistages, etc »³. En se conduisant selon ces préceptes, chacun assume ses risques et produit sa propre santé.

En revanche, la même année, le Pr. Gordon de l'université de Bristol privilégie des recommandations politiques et sociales. Si vous voulez être en bonne santé : « ne soyez pas pauvre ou alors ne le restez pas trop longtemps, n'ayez pas de parents pauvres, ayez votre voiture personnelle, n'exercez pas un travail manuel, mal payé et stressant, n'habitez pas un lieu humide et pauvre, soyez riche, prenez des vacances à l'étranger et bronzez au soleil, Entraînez-vous à ne pas perdre votre travail, si vous êtes

au chômage, en retraite ou malade recevez toutes les allocations auxquelles vous avez droit, n'habitez pas près d'une grande route ou d'une usine polluante, apprenez à compléter les formulaires compliqués pour l'asile ou l'allocation logement avant d'être SDF ou démuné. »⁷

Ici, les risques sont envisagés à partir des conditions politiques structurelles faites aux citoyens. Comment réduire les risques de cancers de la peau des travailleurs des secteurs de la pêche, de l'agriculture, du bâtiment ? Comment réduire les risques des agriculteurs et des maraîchers liés à la manipulation des produits phytosanitaires, comment se prémunir contre les risques liés à l'amiante, comment lutter contre les risques musculo squelettiques des travailleurs des abattoirs, etc. ?

Comment identifier les risques que l'on veut collectivement éviter ? Est-ce que cette énonciation des risques va entraîner spontanément une action pour leur éradication. À cet égard, Jean-Baptiste Fressoz⁸ analysant l'échec de la campagne de vaccination contre le virus H1N1 fait ressortir les limites du risque comme « technologie de conviction »⁹ et de gestion des corps. « L'utopie d'une sphère publique centrée sur le risque et s'imposant à la conscience de tous les lecteurs raisonnables se dissout en une multitude de bulles qui jugent chacune selon ses critères et son environnement. »¹⁰ On voit alors la nécessité d'espaces d'échanges où se construirait une opinion acceptable. En promotion de la santé, il n'y a pas de « machine à convaincre » produisant en série des opinions univoques. La production d'opinions est artisanale. L'individu bricole avec des statistiques, des témoignages, des conseils d'amis et des avis d'experts. Mais alors, il convient d'équiper le public, d'inventer avec lui, les technologies intellectuelles et démocratiques qui permettront la fabrication d'opinions éclairées et le choix d'actions acceptables de prévention des risques. ■

Philippe Lecorps
psychologue
ancien professeur à l'EHESP



¹ Bernard Cassou, « La politique de la vieillesse saisie par l'expertise », in B.Cassou, M. Schiff, dir. *Qui décide de notre santé ? Le citoyen face aux experts*, La Découverte-Syros, 1998, p.158

² Dennis Raphael, *The question of evidence in health promotion*, Health promotion international, Oxford University press, 2000. <http://heapro.oxfordjournals.org/content/15/4/355.full.pdf>

³ traduction libre

⁴ tinyurl.com/3pny7zg 10 novembre 2011

⁵ <http://www.cancer.gov/>

⁶ Le Monde.fr avec AFP, le 16.05.2012

⁷ traduction libre

⁸ Jean-Baptiste FRESSOZ, *Le risque et la multitude, réflexion historique sur l'échec vaccinal de 2009*, www.Laviedesidees.fr, 16 mars 2010

⁹ Jean-Baptiste FRESSOZ, *ibid.*

¹⁰ Jean-Baptiste FRESSOZ, *ibid.*

L'éducation relative à la santé environnementale en milieu communautaire : un nouveau champ en émergence ? / VAN STEENBERGHE E., DUMONT D. UCL-RESO, 2005. 48 p.

En ligne sur http://www.refere.uqam.ca/pdf/monographie_van_steenberghe.pdf Consulté le 07/05/12

Ce dossier présente les concepts et la réalité du terrain à travers trois études de cas.

L'éducation relative à la santé environnementale : une approche holistique et participative / SAUVE L., GODMAIRE H., *EcoHealth*, Suppl. 2, 12/04, pp. 35-46

En ligne sur http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/archive_site_Chair-ERE_2001-2011/pdf/ECOHEALTHVersionfrancaiseFinale.pdf Consulté le 07/05/12

L'approche proposée vise à stimuler le développement de compétences personnelles et collectives relatives à la participation citoyenne à l'amélioration du réseau des relations entre les populations et leurs écosystèmes de référence.

L'autoréhabilitation accompagnée du logement : un outil de prévention / CERZUELLE D. *La santé de l'homme*, n°395, 05-06/2008, pp. 29-30.

En ligne sur <http://www.inpes.sante.fr/slh/articles/395/03.htm> Consulté le 07/05/12

Environ quarante associations, en France, aident des familles démunies à réhabiliter elles-mêmes leur logement. Des « animateurs techniques » accompagnent les travaux. L'objectif est de supprimer tout risque sanitaire présent dans l'habitat dégradé et de favoriser l'autonomie des familles pour tendre progressivement vers l'autoréhabilitation.

La santé : une approche écosystémique / LEBEL J. Centre de recherches pour le développement international, 2003. 84 p

En ligne sur <http://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/27320/14/118481.pdf> Consulté le 07/05/12

L'harmonisation de la santé des écosystèmes avec celle de leurs habitants exige un nouveau cadre de recherche accueillant des scientifiques, des membres des collectivités et des représentants des autorités et des groupes intéressés. Ce livre décrit une méthodologie de recherche (et de développement) qui fait appel à une participation très large des intervenants et offre aussi des solutions adaptées qui engagent les décideurs et leur communauté.

Environnement et inégalités sociales / CORNUT P. (dir.), BAULER T. (dir.), ZACCAI E. (dir.). Université de Bruxelles, 2007. 214 p.

En ligne sur http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/i9782800413969_000_f.pdf Consulté le 07/05/12

Quelles pistes envisager pour une limitation des impacts négatifs de la croissance économique dans un double objectif d'équité sociale et de réduction des nuisances environnementales ? Ces réflexions interrogent des aspects fondamentaux du développement durable et de l'écologie politique. Ce livre propose théorie et cas pratiques au plan local, national et international.

« Les Amours de Vieillesse » : un CD Rom pédagogique pour aborder simplement les questions liées à l'intimité, la vie affective et la sexualité des personnes âgées

Les histoires d'amour chez les personnes âgées sont fréquentes. Elles interrogent sur la place et le regard que notre civilisation porte sur nos vieux, «entre mamy nova et pervers pépère». La vie affective et sexuelle, et plus largement, le besoin d'intimité des personnes âgées sont au cœur des préoccupations quotidiennes des équipes intervenant à domicile et au sein d'établissements.

Destiné en premier lieu aux professionnels et bénévoles souhaitant s'informer, se former et engager une réflexion collective sur ces thèmes, un CD Rom pédagogique a été conçu par la Mutualité

Française Bretagne et MBA Radiance, avec le soutien de la Fondation Paul Bennetot, afin que la réflexion sur ces questions, encore taboue à ce jour, soit engagée par le plus grand nombre.

Renseignements à l'adresse suivante :
lesamoursdevieillesse@bretagne.mutualite.fr

Bienvenue à toutes vos réactions, remarques, commentaires...

N'hésitez pas à nous faire part de tout ce qui vous a interrogé, rassuré, intrigué, révolté,... dans ce numéro consacré à la problématique de la santé environnementale : contact@irepsbretagne.fr

Horizon Pluriel est une publication de l'IREPS Bretagne

4 A rue du Bignon, 35000 Rennes, contact@irepsbretagne.fr

Cette publication est disponible en ligne : <http://www.irepsbretagne.fr>

Directeur de la publication : Gérard Guingouain

Rédacteur en chef : Magdalena Sourimant

Comité de rédaction : Isabelle Arhant, Christine Ferron, Philippe Lecorps, Jeanine Pommier, Marie Sauvion

Conception graphique : Magdalena Sourimant